

INFORMATION REGLEMENTEE

Cessions des titres auto détenus par BIOSYNEX

A la suite de l'arrêt du programme de rachat annoncé par communiqué de presse en date du 7 avril 2020, BIOSYNEX SA a procédé à la cession de la totalité de ses actions auto-détenues entre le 7 et le 14 avril 2020.

Le détail des transactions est résumé ci-dessous :

Coordonnées de l'émetteur : BIOSYNEX SA – ISIN : FR0011005933 Mnemo : ALBIO CFI : ESVUFN

Marché de cotation : Euronext Growth

Intermédiaire : CACEIS

Dates de cession	Nombre d'actions cédées	Prix de vente unitaire	Total brut
07/04/2020	92084	16,11 €	1 483 218 €
08/04/2020	88351	16,30 €	1 439 823 €
09/04/2020	91078	15,78 €	1 437 284 €
14/04/2020	162487	17,81 €	2 893 085 €
Total	434000	16,71 €	7 253 409 €

**À propos de BIOSYNEX**

Créé en 2005 et basé à Illkirch-Graffenstaden en Alsace, acteur majeur de la santé publique avec plus de 180 collaborateurs, le laboratoire français BIOSYNEX conçoit, fabrique et distribue des Tests de Diagnostic Rapide (TDR). Dans leur version professionnelle, ils offrent une meilleure prise en charge médicale des patients grâce à la rapidité de leur résultat et à leur simplicité d'utilisation. Dans leur version autotest, ils permettent au grand public une autosurveillance de diverses pathologies assurant ainsi une meilleure prévention et accélérant la demande de soins. Leader sur le marché des TDR en France, BIOSYNEX est le seul acteur à maîtriser intégralement sa chaîne de valeur grâce à sa plateforme technologique déclinable sur de nombreuses applications et adaptée à différents types d'utilisateurs tels les laboratoires, les hôpitaux, les médecins et le grand public.

Plus d'informations sur [www.biosynex.com](http://www.biosynex.com)